

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination

Tenue le 6 janvier 2009 au bureau de l'ASSÉ

Présences :

Nom	Instances	Délégué-e	Observateur Observatrice
Jean-Michel Thériault	Comité de formation et élu lors du CoCo au Conseil exécutif	X	
Alex Desrochers	Conseil exécutif	X	
Catherine Brunet	Conseil exécutif	X	
Didier Louboutin	Conseil exécutif	X	
Hubert Gendron-Blais	Comité aux luttes sociales	X	
Alexandre Vidal	Comité aux luttes sociales	X	
Mathieu Lévesque	Comité aux luttes sociales		
Mathieu Melançon	Comité à la mobilisation et animation	X	
Christian Pepin	Comité journal	X	
Pascal Chabot	Membre de la SOGÉÉCOM		
Ariane Kiss	Membre de l'AECS		X
Anne-Marie Provost	Élue lors du CoCo au Comité d'information		X
Youri Couture	Animation et élu lors du CoCo au Conseil exécutif)		X

0.0 L'ouverture à 18h27

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité de formation
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Que Youri C. agisse à titre d'animateur et Alex D. agisse à titre de secrétaire.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le Comité journal
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour suivant

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Élections
- 3.0 Plan d'action
 - 3.1 Manifeste et pétition
 - 3.2 Conférence de presse
 - 3.3 Journées de dénonciation de l'entreprise privée
- 4.0 Instances
 - 4.1 Camp de formation
- 5.0 Suivi des Comités et Conseils
 - 4.1 Comité femmes
 - 4.2 Comité journal
 - 4.3 Comité aux luttes sociales
 - 4.4 Comité de formation
 - 4.5 Comité à la recherche et aux affaires académiques
 - 4.6 Comité à la mobilisation
 - 4.7 Conseils régionaux
 - 4.8 Comité d'information
 - 4.9 Conseil exécutif
- 6.0 Prochaine réunion
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée
 - Proposée par le Conseil exécutif
 - Appuyée par le Comité à la mobilisation
 - Adoptée à l'unanimité

1.2.1.1 D'ajouter un point 3.4 « Manifestation nationale ».

- Proposé par le Comité de formation
- Appuyé par le Comité à la mobilisation
- Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée :

Vote :

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Conseil de Coordination du 3 décembre 2008.

- Proposée par le Comité de formation
- Appuyée par le Comité à la mobilisation
- Adoptée à l'unanimité

2.0 Élections

2.1 Qu'Anne-Marie Provost soit élue par intérim au Comité d'information.

- Proposée par le Comité de formation
- Appuyée par le Comité à la mobilisation

Vote :

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 1

Élue à majorité

2.2 Que Mathieu Melaçon soit élu par intérim secrétaire aux relations internes au Conseil exécutif.

Proposée par le Comité à la mobilisation
Appuyée par le Conseil exécutif
Élu à l'unanimité

2.3 Que Youri Couture soit élu par intérim secrétaire aux communications au Conseil exécutif.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Élue à l'unanimité

2.4 Que Jean-Michel Thériault soit élu par intérim secrétaire à la coordination au Conseil exécutif.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité aux luttes sociales
Élue à l'unanimité

3.0 Plan d'action

3.1 Manifeste et pétition

3.2 Conférence de presse

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 10 minutes sur la conférence de presse sur le lancement du manifeste.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

3.2.1 De prioriser la date du 26 janvier pour la conférence de presse et que le 3 février soit une date alternative.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Comité aux luttes sociales
Adoptée à l'unanimité

3.2.2 Que la conférence de presse ait lieu dans les locaux d'un groupe ayant appuyé le manifeste.

Proposée par le Comité aux luttes sociales
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

3.3 Journées de dénonciation de l'entreprise privée

3.4 Manifestation

3.4.1 Considérant le nombre important de groupes de femmes ayant appuyé le manifeste de l'ASSÉ:

Considérant la volonté grandissante d'intégrer une analyse féministe à la fois dans notre

discours et nos actions:

Considérant que les derniers Congrès ont témoigné la volonté que l'ASSÉ travaille davantage avec les groupes communautaires et syndicaux;

Que le Comité femmes organise un contingent féministe à la manifestation du 26 mars et que le Comité aux luttes sociales priorise comme tâches la participation des groupes à la manifestation.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité de formation

Proposition dilatoire : De mettre en dépôt la proposition 3.4.1.

Proposée par le Comité de formation

Appuyée par le Comité aux luttes sociales

Adoptée à l'unanimité

4.0 Instances

4.1 Camp de formation

4.1.1 D'adopter l'horaire suivant pour le prochain camp de formation :

Samedi 14 février 2009 :

9 h -10 h30 Rôles des délégué-e-s dans les instances : 1 h 30

Par Francis Hamel

Pause : 10 h 30 à 11 h

11 h à 12 h Retour de la délégation Colombie : 1 heure

Par Thioro Gueye et Geoffroy Bruneau

Vont faire un plan et l'envoyer bientôt, d'ici la fin des vacances.

Dîner 12 h à 13 h

13 h à 15 h 30 Transformation du capitalisme, crise et impact sur les systèmes publics : 2 h 30

Par Claude Vaillancourt

Pause : 15 h 30 à 16 h

16 h à 18 h 30 Gouvernance des institutions postsecondaires et lois de Courchesne : 2 h 30

Par Véronique Martineau et David Clément

Souper : 18 h 30 à 19 h 30

Film suivi de débat

19 h 30 à ...

Dimanche 15 février 2009 :

9 h 30 à 12 h 30 Organisation d'actions et bilan de la dernière session : 3 h

Par Alex Desrochers et Pascal Chabot

Dîner 12 h 30 à 13 h 30

13 h 30 à 16 h 30 Privatisation du système de santé et impact sur les femmes : 3 heures

Shanie Morasse et Marie-Claude Lafond

Proposée par le Comité de formation

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

5.0 Suivi des Comités et Conseils

5.1 Comité Femmes

5.2 Comité Journal

5.2.1 D'intégrer un article sur la situation en Palestine.

Proposée par le Comité de formation

Appuyée par le Comité aux luttes sociales

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De tenir une pause.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité aux luttes sociales

Adoptée à l'unanimité

5.2.2 La maquette flexible suivante pour l'Ultimatum du mois de février 2009 :

P. 1 – AFE + pub manifestation provinciale

P.2 – Éditorial

P.3 – Palestine et Israël

P. 4-5 – Femme

P. 6 – Précarité + demi-page vide

P.7 – Jeux Olympiques + Université et la guerre

P. 8 – Brutalité policière + 1^{er} mai

Proposée par le Comité journal

Appuyée par le Comité de formation

Adoptée à l'unanimité

5.3 Comité aux luttes sociales

5.3.1 Considérant l'offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza qui a entraîné la mort de plus de 500 personnes et plus de 2000 blessé-e-s depuis le début des raids aériens la semaine dernière;

Considérant que cette offensive, dans laquelle l'université de Gaza fut bombardée, fait suite à plusieurs mois de blocus militaire et économique contre Gaza, qui a privé ses habitants et habitantes de denrées de base telles que médicaments, nourriture, électricité et huile de chauffage, a engendré une crise humanitaire sans précédent en Palestine;

Considérant les déclarations du ministre canadien des Affaires étrangères Lawrence Cannon, comme quoi « Israël a le droit de se défendre »;

Considérant la complicité plus générale des gouvernements canadien et québécois avec Israël, sous la forme de déclarations d'appui, d'ententes de libre-échange et de partenariats économiques et politiques;

Considérant les positions de l'ASSÉ en faveur de la campagne internationale de Boycott.

désinvestissement et sanctions contre l'apartheid israélien ainsi que ses positions historiques de soutien à la lutte palestinienne et aux luttes de libération en Moyen-Orient et ailleurs dans le monde;

QUE l'ASSÉ dénonce fermement l'offensive israélienne contre Gaza ainsi que la complicité des gouvernements canadien et québécois avec les actions de l'État israélien;

QUE l'ASSÉ appuie et invite ses membres à participer aux mobilisations contre l'offensive israélienne sur les habitants et habitantes de Gaza;

QUE l'ASSÉ organise un contingent étudiant lors de la manifestation du 10 janvier 2009 organisée à Montréal par Tadamon et SPHR et invite ses membres à organiser des actions de solidarité avec Gaza sur les campus québécois;

QUE l'ASSÉ appuie cette déclaration commune initiée par la Coalition Québec pour la paix :

« En solidarité avec le peuple palestinien, pour la justice et la paix, nous réclamons :

* L'arrêt immédiat des bombardements et de l'offensive de l'armée israélienne à Gaza qui s'apparente à un crime contre l'humanité;

* La levée immédiate du blocus imposé contre la population de Gaza depuis 1994 : ces blocages imposés par les forces armées sont immoraux et ils violent les principes fondamentaux du droit international et du droit humanitaire;

* La fin du soutien aveugle du gouvernement canadien à la politique israélienne.

Ces exigences sont minimales et simplement fondées sur le droit international et donc sur les droits humains les plus élémentaires.

Nous déplorons fortement l'occultation médiatique de la violation des droits du peuple palestinien. Nous rappelons que la Palestine est sous occupation militaire et que la population est constamment opprimée par des forces étrangères. La souveraineté du peuple palestinien sur son territoire et ses ressources est bafouée. Pour instaurer une paix juste et durable, il faut mettre fin à l'occupation israélienne et respecter les droits fondamentaux du peuple palestinien reconnus par les Nations Unies à travers une série de résolutions totalement ignorées par Israël et les principales puissances du monde. »

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

5.3.2 Considérant les positions de l'ASSÉ en solidarité avec les peuples opprimés au niveau international;

Considérant que les Premières nations du Québec et du Canada sont opprimées, dépossédées de leurs terres, que leurs codes de gouvernance coutumiers et les ententes de gestion du territoire signées avec le gouvernement fédéral et provincial sont largement bafoués par ces mêmes gouvernements;

Considérant que la revendication de l'ASSÉ contre les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques s'inscrit en opposition avec la logique selon laquelle la gestion des terres des autochtones est soumise aux intérêts du privé, sans que les populations concernées puissent participer à cette gestion du territoire et qu'ils ne retirent qu'une infime partie des bénéfices économiques;

Considérant le refus du Canada de ratifier la déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU;

QUE l'ASSÉ invite ses membres à participer à la manifestation du 8 janvier 2008 organisée

par le Collectif de solidarité avec le lac Barrière qui revendique le respect des ententes signées de la part gouvernement et la libération du prisonnier politique algonquin Benjamin Nottaway;

QUE l'ASSÉ invite ses membres à participer à l'organisation d'événements d'éducation populaire sur les campus en collaboration avec le Collectif de solidarité avec le lac Barrière;
QUE l'ASSÉ invite ses associations membres à prendre position contre le colonialisme, l'oppression des nations autochtones, pour l'appui aux luttes menées par les Premières nations pour le respect de leurs droits.

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par le Comité de formation

Adoptée à l'unanimité

5.3.3 Considérant les positions de l'ASSÉ contre la répression et les problématiques de répression et d'abus policiers dans le mouvement étudiant et dans le cadre des mouvements sociaux en général;

Considérant l'appui de l'ASSÉ aux revendications de la CRAP (Collectif contre la répression et les abus policiers) voté lors du Conseil de Coordination du 3 décembre 2008;

Considérant que l'ASSÉ est régulièrement invitée à prendre part aux consultations pour l'organisation des mobilisations contre la répression policière par le CRAP;

Considérant les ressources extrêmement limitées du CRAP;

QUE l'ASSÉ verse une contribution de l'ordre de 100 \$ à la CRAP et invite ses associations membres à les supporter financièrement et matériellement (notamment en leur permettant de faire des photocopies gratuitement).

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par le Comité de formation

Adoptée à l'unanimité

5.4 Comité de formation

5.5 Comité à la recherche et aux affaires académiques

5.6 Comité à la mobilisation

5.6.1 Que les priorités internes de la session d'hiver 2009 soient le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV), l'Association étudiante du Cégep Saint-Laurent (AECSL), l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS), l'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville (AGECD) et l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme (AGES).

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité à la mobilisation

Adoptée à l'unanimité

5.7 Conseils régionaux

5.7.1 Considérant la non-existence récurrente des Conseils régionaux d'année en année;

Considérant que leur non-existence cause un grand problème de représentativité lors des Conseils de Coordination;

Considérant que seul le Conseil régional de Montréal assure une présence régulière lors ce

cette instance et ce au détriment des associations membres en région:
Que le Conseil exécutif organise dans le cadre du prochain Congrès une réflexion sur l'avenir des Conseils régionaux.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité de formation
Adoptée à l'unanimité

5.8 Comité information

5.8.1 Que le Comité d'information travaille sur une stratégie web pour mousser le manifeste et publiciser la manifestation.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

5.9 Conseil exécutif

6.0 Prochaine réunion

6.1 Que la prochaine réunion se tienne dans la semaine du 2 février 2009.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Comité mobilisation
Adoptée à l'unanimité

7.0 Varia

8.0 La levée à 21 h 46

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité mobilisation
Adoptée à l'unanimité